



Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

- **Parcelle 13129, lieu-dit « Les Sâles », zone résidentielle 0.3**
 - o Construction d'un abri de jardin
 - o N° de consultation e-construction : ce1878fc
- **Parcelle 13659 et 14779, lieu-dit « Les Prés Français », zone résidentielle 0.3**
 - o Installation d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques en toiture, remplacement des fenêtres, isolation des façades et de la toiture, construction d'un garage avec création d'un nouvel accès
 - o N° de consultation e-construction : c59d2504
- **Parcelle 13694, lieu-dit « La Monneye », zone résidentielle 0.3**
 - o Remplacement du chauffage PAC Air/Eau par une PAC Air/Eau
 - o N° de consultation e-construction : 28f68411
- **Parcelle 268, lieu-dit « Zabadar », zone résidentielle 0.3**
 - o Construction d'une pergola et mise en conformité d'une palissade
 - o N° de consultation e-construction : 2aec0a27
- **Parcelle 544, lieu-dit « La Monneye », zone résidentielle 0.3**
 - o Construction d'une pergola
 - o N° de consultation e-construction : 657be718

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme e-Construction <https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction> ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de ces demandes, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale ou via la plateforme e-Construction dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

Vétroz, le 18 avril 2025

L'Administration communale

eConstruction



Dès fin avril 2024, la commune de Vétroz a intégré e-Construction.
Veuillez utiliser cette plateforme pour toute nouvelle mise à l'enquête ou dépôt d'observations / oppositions.
<https://www.vs.ch/web/sajmte/econstruction>